

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 12 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 12 avril à 15 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 29 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents : 09  
Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre de voix pour : 10  
Nombre de voix contre : 1  
Nombre d'abstentions : 0

**Présents** : Alexandra BUTEL, Jean-Louis SERRES, Jacqueline PUGET, Alain MANIVEL, Jean-Marie PRAYER, Stéphane PATRAS, Alain LAURENS, Frédérique PRAL, Marie-Paule ROGOU ;  
**Excusés /Pouvoirs** : Marie-Jo CAYOL (pouvoir à J. PUGET) Jérémy SARRAZIN (pouvoir à F. PRAL).  
**Absent** : Cécile LAPEYRE

**Secrétaire de séance** : Alain MANIVEL

**Objet : Vote du Budget Primitif 2024 – budget principal M57**

Considérant la présentation du Budget Primitif,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 du Budget Principal présentant une section de fonctionnement en équilibre à 9 578 117 € et une section d'investissement en équilibre à 11 620 271 € pour un budget total de 21 198 388 €
- **ADOpte** le budget primitif de l'exercice 2024 arrêté par chapitre selon le détail suivant :
  - **En section de fonctionnement :**

**Recettes-chapitres :**

013	Atténuations de charges	70 000 €
70	Produits de gestion courante	674 500 €
73	Impôts et taxes	3 233 000 €
74	Dotations, subventions et participations	2 141 202 €
75	Autres produits de gestion courante	1 073 000 €
77	Produits exceptionnels	1000 €
78	Reprises sur amortissement et provisions	
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	
R002	Résultat reporté	2 385 415 €
	<b>TOTAL</b>	<b>9 578 117 €</b>

**Dépenses-chapitres :**

011	Charges à caractère général	2 740 360 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 593 648 €
014	Atténuations de produits	207 876 €
65	Autres charges de gestion courante	1 421 060 €
66	Charges financières	298 000 €
67	Charges exceptionnelles	18 000 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	171 000 €
022	Dépenses imprévues	
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	20 723 €
023	Virement à la section d'investissement	2 107 450 €
	<b>TOTAL</b>	<b>9 578 117 €</b>

○ **En section d'investissement :****Recettes-chapitres :**

13	Subventions d'investissement	3 394 500 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 628 015 €
16	Emprunts et dettes assimilées	4 028 000 €
27	Autres immobilisations financières	30 527 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	
021	Virement de la section de fonctionnement	2 107 450 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	20 723 €
041	Opérations patrimoniales	62 273
RAR pm	Restes à réaliser	348 783 €
	<b>TOTAL</b>	<b>11 620 271 €</b>

**Dépenses-chapitres :**

20	Immobilisations incorporelles	588 000 €
204	Subvention d'équipement versée	
21	Immobilisations corporelles	8 123 200 €
27	Autres immobilisations financières	
16	Emprunts et dettes assimilées	870 000 €
040	Opération d'ordre et de transferts entre sections	
041	Opérations patrimoniales	62 273 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	1 669 745 €
RAR pm	Restes à réaliser	307 053 €
	<b>TOTAL</b>	<b>11 620 271 €</b>

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Alexandra BUTEL



Transmis et reçu en Préfecture le : 19-04-2024
Publié le : 19-04-2024
Affiché le : 19-04-2024

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 09

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 10

Contre : 1

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024


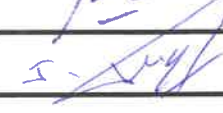







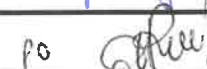
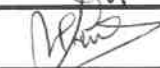
Présenté par Le Maire (1),

A LE DEVOLUY, le 12/04/2024

Délibéré par l'assemblée Le conseil municipal(2), réunie en session Conseil Municipal

A LE DEVOLUY, le 12/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le conseil municipal (2),(3).

BUTEL Alexandra	
CAYOL Marie - Josée	
LAPEYRE Cécile	
LAURENS Alain	
MANIVEL Alain	
PATRAS Stéphane	
PRAL Frédérique	
PRAYER Jean Marie	
PUGET Jacqueline	
ROGOU Mairie-Paule	
SARRAZIN Jérémy	
SERRES Jean-Louis	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

Le Dévoluy, le 19.04.2024 A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Maire

Alexandra BUTEL





## **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2024**

### Sommaire :

- I. Le cadre général du budget*
  - II. La section de fonctionnement*
  - III. La section d'investissement*
- Annexe : extrait du CGCT*

### **I. Le cadre général du budget**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Une année normale, il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 sera voté le vendredi 12 avril 2024 par le conseil municipal. Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux ou sur le site internet de la commune.

Le Budget primitif a été établi avec une volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- de mettre l'accent sur les études pour enclencher les investissements futurs
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental, de l'Etat, de l'Europe et de la Région chaque fois que possible

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

### **II. La section de fonctionnement**

#### **a) Généralités**

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le fonctionnement quotidien des services de la collectivité. Il regroupe les recettes et dépenses.

Pour notre commune :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures,

les prestations de services achetées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

Les charges de personnel et frais assimilés représentent 34% des dépenses de fonctionnement de la commune.

**Les dépenses de fonctionnement 2024 s'élèvent à 7 449 944 € auxquels se rajoutent un virement à la section d'investissement de 2 107 450 €.**

**Les recettes de fonctionnement 2024 sont de 7 192 702 €.**

**Avec l'excédent de fonctionnement 2023 reporté de 2 385 415 €, elles s'élèvent à 9 578 117 €**

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (centre sportif, bases de loisirs, piscine, camping, parking, cantine, bibliothèque, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux loyers et redevances versés par les locataires et concessionnaires).

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population **chapitre 70** : 674 500 €

Les impôts locaux **chapitre 73** pour 3 233 000 €

Les dotations versées par l'Etat **chapitre 74** de 2 141 202 €

Pour la commune du Dévoluy, le **chapitre 75 autres produits de gestion courante** qui regroupe notamment les redevances versées par les fermiers et concessionnaires (essentiellement Dévoluy Ski Développement) a un poids important dans la structure des recettes municipales. Nous retrouvons une recette de 1 073 000 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à rembourser ses emprunts en cours et à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

**b) Les principales dépenses et recettes de la section :**

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges courantes	2 740 360	Produits des services, ventes	674 500
Charges de personnel	2 593 648	Impôts et taxes	3 233 000
Atténuations de produits	207 876	Atténuations de charges	70 000
Dépenses imprévues			
Autres charges de gestion courante	1 421 060	Dotations et participations	2 141 202
Charges financières	298 000	Autres produits de gestion courante	1 073 000
Charges exceptionnelles	18 000	Produits exceptionnels	1 000
Dotations provisions semi-budgétaires	1 71 000	Produits financiers	
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>7 449 944</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>7 192 702</b>
Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 723	Produits (écritures d'ordre entre sections	
Virement à la section d'investissement	2 107 450	Excédent brut reporté	2 385 415
<b>Total général</b>	<b>9 578 117</b>	<b>Total général</b>	<b>9 578 117</b>

**c) La fiscalité**

- Les taux des impôts locaux pour 2024 : pas d'augmentation des taux communaux bien que les bases d'imposition aient été revalorisées au niveau national de 3.90 %.

Taux	2023	2024
Taxe sur Foncier Bâti	45,12%	45,12%
Taxe sur Foncier Non Bâti	85,59%	85,59%
Taxe Habitation	13,80%	13,80%

#### **d) Les dotations de l'Etat**

Les dotations attribuées par l'Etat s'élèvent à 2 141 202 € dont 1 104 700 € de dotation forfaitaire.

### **III. La section d'investissement**

#### **a) Généralités**

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

#### **b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement 2024 (avec les RAR 2023)**

Le budget d'investissement en termes d'opérations nouvelles s'établit à la somme de 8 711 200 €.

Des études préalables à la réalisation de projets structurants sont prévues : liaison inter stations, requalification base de loisirs de la Joue du Loup, réseau de chaleur à Superdévoluy, réhabilitation des bâtiments communaux dans le cadre du plan « Villages d'avenir ».

Des opérations importantes en termes de coût de travaux vont débiter telles que l'aménagement de l'entrée de la Joue du Loup, la construction d'une piste de luge quatre saisons, pose moloks à Superdévoluy, création de nouveaux aménagements au sein du centre sportif et de la base de loisirs de Superdévoluy.

Les restes à réaliser (opérations engagées en 2023 et non terminées) s'élèvent en dépenses à 307 053 €

La section d'investissement s'équilibre à 11 620 271€.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées)	870 000	Virement de la section de fonctionnement	2 107 450
Immobilisations incorporelles (études ou frais maître œuvre avant lancement de l'opération)	588 000	Subventions	3 394 500
Opérations patrimoniales	62 273	Opérations patrimoniales	62 273
		Autres immobilisations financières	30 527
		Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	1 628 015
Immobilisations corporelles (travaux, acquisition etc)	8 123 200	Emprunts	4 028 000
Restes à réaliser dépenses	307 053	Restes à réaliser recettes	348 783
Résultat section investissement 2023 reporté	1 669 745	Opérations d'ordre entre section	20 723
<b>Total général</b>	<b>11 620 271</b>	<b>Total général</b>	<b>11 620 271</b>

**c) Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :**

Voir tableau annexé.

*Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.*

Fait au Dévoluy, le 3 avril 2023

Le Maire  
Alexandra BUTEL



ANNEXE NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE BP 2024

opérations budgétaires	PROJETS 2024	article	BP 2024 HT	BP 2024 TTC	Recettes Subventions
op 20	INFORMATIQUE/ MAT/LOGICIEL	2183	30000	36000	
	TELEPHONIE	2183	10000	12000	
acquisition matériel					
	Véhicules TK	2182	91000	109200	D 12 500
			131000	157200	
op 25					
travaux sur réseaux	bornes électriques	21538	41667	50000	
	Trvx /éclairage public	21538	80000	96000	
	extention réseaux divers	21538	5000	6000	
				0	
			126667	152000	
op 28					
voirie rurale	chemin ruraux	2151	60000	72000	
T OP 28			60000	72000	
voirie communale	voirie communale	2151	150000	180000	
				0	
Op 27	Parkings SD- TDF-	2151	190000	228000	
		0	340000	408000	
op 32				0	
aménagt				0	
	32 Etudes Entrée JDL				
Amengt JDL	Trx Entrée JDL	2128	740000	888000	D 222 000 E 296 000
			740000	888000	
op 33		2188	0	0	
	ETUDE LUGE	2031	0	0	
aménagt	Trvx luge 4 saisons SD	2128	3600000	4320000	D 1 416 000 R 1 416 000



SD	Etude réseau chaleur SD	2031	20000	24000
	Mise en place Molok SD	2128	170000	204000
			3 790 000	4 548 000
<b>Op 35</b>				
<b>Aménagt</b>	<b>Stationnement-sécurisation Hameaux</b>	2128	60000	72000
aménagement villages	Rénov fours Festre/Maubourg	2135	30000	36000
			90 000	108 000
<b>op 40</b>	<b>Rénov bâtiments communaux</b>	2132	105000	216000
	appart mairie Agnières	2132	20000	24000
	Trvx mairie (OT/MAISON D'ACCUEIL)	M A Sup 2132	80000	96000
		Ancienne OT 2131	80000	96000
<b>bâtiments communaux</b>	<b>etude /trav mairie /ot</b>	2031	15000	18000
	Etude renov/gerdarmerie/poste/ecole	2031	40000	48000
	Etude rénovation presbytère			
	Trv presbytère			
			340000	498000
<b>op 41</b>	<b>Rénov cabanes</b>	2138	150000	180000
cabanes	etude renvo cabanes			0
pastorales				0
			150000	180000
<b>op 43</b>	<b>Eglise la Cluse</b>			0
Eglises				0
Mère Eglise				0
	Mère Eglise	2135		0
			0	0
<b>op 45</b>	<b>Centre sportif</b>	2135	215500	258600
centre sportif				
			215500	258600
<b>op 49</b>	<b>signalétique</b>	2128	150000	180000
			150000	180000
<b>OP 50 VTT</b>				0
	Etude/ reprise piste VTT verte	2128	42000	50400

			42000	50400	
Op 51	Site escalade	2128	8000	9600	
activités		2128		0	
pleine	via souterrata	2128	40000	48000	
	aires contemplation /création/aménagt aires pique nique	2128	45000	54000	
nature		2128		0	
			177000	111600	
OP 55	trvx /piste de fond	2151	40000	48000	
nordique					
			50000	48000	
op 57	Etude Base loisirs JDL	2031	35000	42000	R 16 000
	Etude PLU	202	175000	210000	
aménagt	Rénov W C JDL	2135	60000	72000	
station	Etude ascenseur valléen	2031	90000	108000	
	Etude muséo/bat accueil s/ asc valléen	2031	40000	48000	
	Etude toboggans	2031	0	0	
	Muséo 2026		0	0	
	Etude aqua Jdl	2031	15000	18000	
	installation jeux base loisirs JDL/PISCINE	2128	111166,67	133400	
video surveillance station/securitas tech	video surveillance station	2181	40000	48000	
			566166,67	679400	
OPNI	Etude camping	2031	30000	36000	R 16 000
	Achat terrain/camping	2111	125000	150000	
	logiciel billetterie odycea/ cs/camping	2183	125000	150000	
	Etude halles du pré	2031	30000	36000	
	réalisation batiment halles	2138	0	0	
			310000	372000	
	<b>TOTAL INVEST</b>			<b>8711200</b>	<b>3 394 500</b>

